

Rousseau juge de Jean-Jacques est composé de trois dialogues. Dans le premier dialogue, LE FRANÇAIS apprend à ROUSSEAU, lecteur d'un certain J. J. et fasciné par ses écrits, qu'il s'agit en fait d'un scélérat. Ses propres amis (Diderot, Grimm, Mme d'Épinay...) l'ont finalement démasqué. ROUSSEAU désigne ici a priori un lecteur admiratif des œuvres de Jean-Jacques Rousseau, tandis que J. J. désigne l'auteur supposé de ses œuvres. LE FRANÇAIS, quant à lui, représente l'opinion publique française¹.

Questions à préparer

1. Lire sur Wikipédia l'article consacré à [Rousseau juge de Jean-Jacques](#). Que va-t-il se passer entre le 1^{er} et le 2^e des trois dialogues qui constituent cette œuvre ? L'extrait proposé prépare cet événement.
2. Lire l'extrait proposé, en faisant attention au sens des mots, qui est explicité dans les notes. Qu'est-ce que LE FRANÇAIS cherche à démontrer à ROUSSEAU ? Dégagez son argumentation.
3. ROUSSEAU n'est pas complètement convaincu par LE FRANÇAIS : pourquoi ? Dégagez la stratégie de l'auteur des *Dialogues*.
4. Lire sur Wikipédia l'article [Paranoïa](#). A partir de cet article, dégagez dans le texte de Rousseau l'éventuelle présence de symptômes paranoïaques. En quoi peut-on parler de système délirant ? Comment se manifeste le trouble anxieux ? Peut-on parler de schizophrénie ? Montrez à chaque fois l'ambiguïté de ces symptômes.
5. Dégagez sous forme de schéma le dispositif paranoïaque du texte : votre schéma fera apparaître, d'une croix, les différents acteurs, et d'un cercle l'espace public de représentation. Proposez un schéma alternatif, où nous prenons le narrateur au sérieux, dans le cadre d'un dispositif spectral : le cercle désigne alors l'espace où évoluent les spectres produits par le dispositif.
6. Quels rapprochements pouvez-vous faire entre ce qui est arrivé à Rousseau et le mouvement #MeToo ?

Texte à lire

LE FRANÇAIS.

Ô mon bon ami ! Qu'avec plaisir votre cœur navré² du déshonneur que fait à l'humanité cet homme qui n'aurait jamais dû naître, va s'ouvrir à des sentiments qui en font la gloire

1 On distingue typographiquement les personnages des *Dialogues*, en petites capitales, du Jean Jacques Rousseau réel, sans capitales.

2 « NAVRER. v. a. Blesser, faire une grande plaie. *Navrer à mort. Navrer mortellement.* Il est vieux. NAVRÉ, ÉE. participe. On dit figurément, *J'en ai le cœur navré*, pour dire, J'en suis très-fâché, j'en suis extrêmement affligé. » (Académie, 1762)

dans les nobles âmes de ceux qui ont démasqué ce malheureux ; ils étaient ses amis, ils faisaient profession³ de l'être. Séduits par un extérieur honnête et simple, par une humeur crue⁴ alors facile et douce, par la mesure⁵ de talents qu'il fallait pour sentir les leurs sans prétendre à la concurrence⁶, ils le recherchèrent se l'attachèrent et l'eurent bientôt subjugué ; car il est certain que cela n'était pas difficile. Mais quand ils virent que cet homme si simple et si doux, prenant tout d'un coup l'essor, s'élevait d'un vol rapide à une réputation à laquelle ils ne pouvaient atteindre, eux qui avaient tant de hautes prétentions si bien fondées, ils se doutèrent bientôt qu'il y avait là-dessous quelque chose qui n'allait pas bien, que cet esprit bouillant n'avait pas si longtemps contenu son ardeur sans mystère⁷, et dès lors, persuadés que cette apparente simplicité n'était qu'un voile qui cachait quelque projet dangereux, ils formèrent la ferme résolution de trouver ce qu'ils cherchaient⁸ et prirent à loisir les mesures les plus sûres pour ne pas perdre leurs peines.

Ils se concertèrent donc pour éclairer toutes ses allures⁹ de manière que rien ne leur pût échapper. Il les avait mis lui-même sur la voie par la déclaration d'une faute grave qu'il avait commise¹⁰ et dont il leur confia le secret sans nécessité sans utilité, non comme disait l'hypocrite pour ne rien cacher à l'amitié et ne pas paraître à leurs yeux meilleur qu'il n'était ; mais plutôt, comme ils disent très sensément eux-mêmes, pour leur donner le change¹¹, occuper ainsi leur attention, et les détourner de vouloir pénétrer plus avant dans le

3 « PROFESSION. s. f. Déclaration publique. *Je fais profession d'être votre serviteur, j'en fais une profession publique, une profession solennelle.* On dit, qu'*Un homme fait profession d'être sincère, de tenir sa parole, &c.* pour dire, qu'Il en fait son capital, qu'il s'en pique particulièrement. » (Académie, 1762). Dans la langue classique, Profession au sens d'état (métier) est un sens second, moins courant.

4 que tout le monde croyait.

5 La quantité.

6 J. J. devait avoir beaucoup de talents puisqu'il était capable d'apprécier les leurs. Et en même temps, il étaient eux-mêmes tellement surs d'être talentueux qu'ils pensaient ne pas risquer de concurrence de sa part.

7 Rousseau, né en 1712, fait représenter *Le Devin du village* à Fontainebleau en octobre 1752 : pour lui, c'est cet événement qui aurait déclenché la jalousie de ses amis. Diderot, né en 1713, publie la *Lettre sur les aveugles* en 1749 et le premier tome de l'*Encyclopédie* en 1751. Condillac, née en 1714, publie le *Traité des sensations* en 1754. Rousseau, qui était en fait célèbre depuis 1750, avec la *Lettre sur les sciences et les arts*, n'était pas en retard...

8 Ils n'ont donc pas découvert par hasard des preuves ; ils voulaient en trouver.

9 « figurément il se dit de la manière dont un homme se conduit dans une affaire. *J'ai reconnu ses allures.* » (Académie, 1762) Il s'agit de faire la lumière sur les obscurs agissements de J. J.

10 Il s'agit de l'abandon de ses enfants : « Je le dis à Diderot, à Grimm, je l'appris dans la suite à Mme d'Épinay, et dans la suite encore à Mme de Luxembourg, et cela librement, franchement, sans aucune espèce de nécessité et pouvant aisément le cacher à tout le monde. » (*Confessions*, livre VIII, Pléiade, p. 357)

11 « On dit figurément, *Donner le change à quelqu'un*, pour dire, Détourner adroitement quelqu'un du dessein & des vues qu'il peut avoir, en lui donnant lieu de croire une chose pour une autre. Et on dit de celui qui se laisse ainsi tromper, ou par ignorance, ou par simplicité, qu'*Il prend le change, qu'il a pris le change.* » (Académie, 1762)

mystère obscur de son caractère. Cette étourderie de sa part fut sans doute un coup du Ciel qui voulut forcer le fourbe à se démasquer lui-même, ou du moins à leur fournir la prise¹² dont ils avoient besoin pour cela. Profitant habilement de cette ouverture¹³ pour tendre leurs pièges autour de lui, ils passèrent aisément de sa confiance à celle des complices de sa faute desquels ils se firent bientôt autant d'instruments pour l'exécution de leur projet. Avec beaucoup d'adresse, un peu d'argent et de grandes promesses, ils gagnèrent¹⁴ tout ce qui l'entourait et parvinrent ainsi par degrés à être instruits de ce qui le regarderait aussi bien et mieux que lui-même. Le fruit de tous ces soins fut la découverte et la preuve de ce qu'ils avoient pressenti sitôt que ses livres firent du bruit, savoir que ce grand prêcheur de vertu n'était qu'un monstre chargé de crimes cachés, qui depuis quarante ans masquait l'âme d'un scélérat sous les dehors d'un honnête homme.

ROUSSEAU.

Continuez de grâce. Voilà vraiment des choses surprenantes que vous me racontez là.

LE FRANÇAIS .

Vous avez vu en quoi consistaient ces découvertes. Vous pouvez juger de l'embarras de ceux qui les avoient faites. Elles n'étaient pas de nature à pouvoir être tues et l'on n'avait pas pris tant de peines pour rien¹⁵ ; cependant quand il n'y aurait eu à les publier¹⁶ d'autre inconvénient que d'attirer au coupable les peines¹⁷ qu'il avait méritées, c'en était assez pour empêcher ces hommes généreux de l'y vouloir exposer. Ils devaient, ils voulaient le démasquer mais ils ne voulaient pas le perdre¹⁸, et l'un semblait pourtant suivre

12 « On dit figurément, qu' *Un homme donne prise sur lui*, pour dire, que Par sa conduite il donne occasion de le blâmer. » (Académie, 1762) Plus précisément : « PRISE, se dit au figuré des raisons, des occasions, des prétextes d'attaquer, de censurer, ou de nuire. *Causa, occasio, prætextus*. Le temps n'a point de *prise* sur une vertu solide. LE CHEVALIER DE MAILLY. Vous avez des ennemis qui vous observent de si près, que vous ferez prudemment de ne donner pas la moindre *prise* sur votre conduite. SAINT EVREMOND. Les meilleurs esprits laissent de petites choses en *prise* à l'exactitude de la Critique. SAINT EVREMOND » (Trévoux 1738-42)

13 « OUVERTURE, se prend quelquefois pour Occasion. *Je vous servirai, si je trouve quelque ouverture à parler de votre affaire.* » (Académie, 1762)

14 « Il veut dire aussi, Attirer quelqu'un à son parti, se le rendre favorable. *Il faut gagner cet homme-là à quelque prix que ce soit, & l'avoir pour nous.* » (Académie, 1762)

15 Ce n'était pas la peine de s'être donné tant de peine dans cette enquête sur J. J., si on ne révélait pas ce qu'on avait trouvé.

16 « PUBLIER, v. a. Rendre public & notoire. » (Académie, 1762) Publier au sens de publier un livre n'apparaît que dans l'édition de 1835 du Dictionnaire.

17 faire punir le coupable des peines...

18 « Il signifie aussi Ruiner ; & se dit de tout ce qui peut deshonorer, décréditer & causer du préjudice à la fortune de quelqu'un, à sa réputation, à sa santé, &c. *C'est un homme qui vous perdra. Il a perdu tous ceux qui se sont opposés à ses desseins. C'est un homme qui se perd par ses dépenses excessives. C'est le moyen de vous perdre d'honneur & de réputation. Il s'est perdu par sa mauvaise conduite. Vous vous perdrez à mener la vie que vous faites. Vous perdrez votre fortune. Ses ennemis l'ont perdu dans l'esprit du Prince.* » (Académie, 1762)

nécessairement l'autre. Comment le confondre¹⁹ sans le punir ? Comment l'épargner sans se rendre responsable de la continuation de ses crimes : car pour du repentir ils savaient bien qu'ils n'en devaient point attendre de lui. Ils savaient ce qu'ils devaient à la justice, à la vérité, à la sûreté publique²⁰, mais ils ne savaient pas moins ce qu'ils se devaient à eux-mêmes. Après avoir eu le malheur de vivre avec ce scélérat dans l'intimité, ils ne pouvaient le livrer à la vindicte publique sans s'exposer à quelque blâme, et leurs honnêtes âmes, pleines encore de commisération pour lui, voulaient surtout éviter le scandale, et faire qu'aux yeux de toute la terre il leur dût son bien-être et sa conservation. Ils concertèrent²¹ donc soigneusement leurs démanches et résolurent de graduer si bien le développement de leurs découvertes, que la connaissance ne s'en répandit²² dans le public qu'à mesure qu'on y reviendrait²³ des préjugés qu'on avait en sa faveur. Car son hypocrisie avait alors le plus grand succès. La route nouvelle qu'il s'était frayée et qu'il paraissait suivre avec assez de courage pour mettre sa conduite d'accord avec ses principes, son audacieuse morale qu'il semblait prêcher par son exemple encore plus que par ses livres, et surtout son désintéressement apparent dont tout le monde alors était la dupe ; toutes ces singularités qui supposaient du moins une âme ferme excitaient l'admiration de ceux mêmes qui les désapprouvaient. On applaudissait à ses maximes sans les admettre et à son exemple sans vouloir le suivre.

Comme ces dispositions du public auraient pu l'empêcher de se rendre aisément à ce qu'on lui voulait apprendre, il fallut commencer par les changer. Ses fautes mises dans le jour²⁴ le

19 « CONFONDRE, signifie aussi, Convaincre, en causant de la honte ; réduire à n'avoir rien à répondre. *Voilà un raisonnement pour le confondre. Cette déposition a confondu l'accusé.* Il signifie aussi Troubler, mettre en désordre, couvrir de honte. *Dieu confond l'orgueil des superbes. Dieu se plaît à confondre les vains projets des hommes.* » (Académie, 1762)

20 « SEURETÉ, signifie encore, Repos, tranquillité, *Quies, tranquillitas.* Les loix sont faites pour la *seureté* publique. » (Trévoux, 1738-42)

21 « CONCERTER, v. a. Répéter ensemble une pièce de musique, pour la bien exécuter quand il en sera temps. [...] CONCERTER, signifie aussi figurément, Conférer ensemble, pour exécuter un dessein, & pour convenir des moyens de faire réussir une affaire, une intrigue. *Concerter un dessein, une entreprise. Concerter l'exécution d'une affaire.* »

22 Lire *répandît*, imparfait du subjonctif : de telle sorte que la connaissance ne s'en répande, qu'on ne l'apprenne...

23 REVENIR, signifie figurément, Abandonner l'opinion dont on étoit, pour se ranger à l'avis d'un autre. *Je reviens à l'avis d'un tel.* En ce sens, on dit d'Un homme opiniâtre, qu'*Il ne revient point, qu'il ne revient jamais.*

On dit, qu'*Un homme revient de ses erreurs, de ses opinions, des impressions qu'il a reçues*, pour dire, qu'Il s'en désabuse. On dit dans le même sens, *Je suis bien revenu des choses du monde. C'est un homme dont je suis bien revenu.*

24 « On dit figurément, qu'*Un homme a mis une affaire dans un faux jour*, pour dire, qu'Il l'a fait paroître autre qu'elle n'étoit. On dit, qu'*Une chose est en son jour, dans son jour*, pour dire, qu'Elle est dans une situation qui en fait paroître toute la beauté. *Cette étoffe n'est pas dans son jour. Il faut mettre ce tableau dans son jour, dans un autre jour pour le bien voir.* On dit figurément, *Mettre une pensée dans son jour*,

plus odieux commencèrent l'ouvrage ; son imprudence à les déclarer aurait pu paraître franchise ; il la fallut déguiser. Cela paraissait difficile ; car on m'a dit qu'il en avait fait dans l'*Émile* un aveu presque formel avec des regrets qui devaient naturellement lui épargner les reproches des honnêtes gens²⁵. Heureusement le public qu'on animait alors contre lui, et qui ne voit rien que ce qu'on veut qu'il voie, n'aperçut point tout cela, et bientôt avec les renseignements suffisants pour l'accuser et le convaincre sans qu'il parût²⁶ que ce fût lui qui les eût fournis, on eut la prise²⁷ nécessaire pour commencer l'œuvre de sa diffamation. Tout se trouvait merveilleusement disposé pour cela. Dans ses brutales déclamations il avait, comme vous le remarquez vous-même, attaqué tous les états²⁸ : tous ne demandaient pas mieux que de concourir à cette œuvre²⁹ qu'aucun n'osait entamer de peur de paraître écouter uniquement la vengeance. Mais à la faveur de ce premier fait bien établi et suffisamment aggravé³⁰, tout le reste devint facile. On pût sans soupçon d'animosité se rendre l'écho de ses amis, qui même ne le chargeaient qu'en le plaignant et seulement pour l'acquiescer de leur conscience ; et voilà comment dirigé par des gens instruits du caractère affreux de ce monstre, le public, revenu peu à peu des jugements favorables qu'il en avait portés si longtemps, ne vit plus que du faste³¹ où il avait vu du courage, de la bassesse où il avait vu de la simplicité, de la forfanterie³² où il avait vu du désintéressement, et du ridicule où il avait vu de la singularité³³.

dans un beau jour, pour dire, La faire paroître, lui donner tout l'éclat, tout le brillant qu'elle peut avoir. » (Académie 1762)

25 Dans l'*Émile* on peut lire ce qui n'est pas vraiment un aveu : « Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté ni travaux ni respect humain qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même. Lecteur, vous pouvez m'en croire. Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs qu'il versera toujours sur sa faute des larmes amères et n'en sera jamais consolé. » (Livre I, Pléiade, p. 262-3)

26 sans que le public puisse s'apercevoir...

27 Voir plus haut note 3.

28 « ÉTAT, signifie aussi, Profession, condition. *État Ecclésiastique. État de Mariage. Vivre selon son état. Remplir les devoirs de son état. Ne point sortir de son état.* ÉTAT, La condition de la personne, en tant qu'elle est légitime ou bâtarde, noble ou roturière. *On lui dispute son état, on dit qu'il n'est pas légitime, qu'il n'est pas noble. Décheoir de son état. Il s'agit de son état. Assurer son état.* ÉTAT, Office, Charge. *État de Président, de Conseiller.* Il vieillit. » (Académie 1762)

29 cette entreprise : dicrédiiter J. J.

30 On a aggravé la faute de J. J. (l'abandon de ses enfants) en y ajoutant des calomnies. Rousseau fait ici probablement allusion au *Sentiment des citoyens* de Voltaire, Genève, décembre 1764. Voltaire débutait ainsi : « On a pitié d'un fou ; mais quand la démence devient fureur, on le lie. La tolérance, qui est une vertu, serait alors un vice. » Et Voltaire de poursuivre : « Nous avouons avec douleur et en rougissant que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches, et qui, déguisé en saltimbanque, traîne avec lui de village en village, et de montagne en montagne, la malheureuse dont il fit mourir la mère, et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital en rejetant les soins qu'une personne charitable voulait avoir d'eux, et en abjurant tous les sentiments de la nature comme il dépouille ceux de l'honneur et de la religion. » Rousseau lui répondit : « Je n'ai jamais exposé ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital ni ailleurs. »

31 « FASTE. s. m. Vaine ostentation, affectation de paroître avec éclat. » (Académie, 1762)

32 « FORFANTERIE, s. m. Hablerie, charlatannerie. *On a enfin reconnu ses forfanteries.* » (Académie, 1762)

Voilà l'état où il fallut amener les choses pour rendre croyables même avec toutes leurs preuves les noirs mystères qu'on avait à révéler, et pour le laisser vivre dans une liberté du moins apparente, et dans une absolue impunité. Car une fois bien connu l'on n'avait plus à craindre qu'il pût ni tromper ni séduire personne et ne pouvant plus se donner des complices, il était hors d'état, surveillé comme il l'était par ses amis et par leurs amis, de suivre ses projets exécrables et de faire aucun mal dans la société. Dans cette situation, avant de révéler les découvertes qu'on avait faites, on capitula³⁴ qu'elles ne porteraient aucun préjudice à sa personne, et que pour le laisser même jouir d'une parfaite sécurité, on ne lui laisserait jamais connaître qu'on l'eût démasqué. Cet engagement contracté avec toute la force possible a été rempli jusqu'ici avec une fidélité qui tient du prodige. Voulez-vous être le premier à l'enfreindre, tandis que le public entier, sans distinction de rang d'âge de sexe de caractère, et sans aucune exception, pénétré d'admiration pour la générosité de ceux qui ont conduit cette affaire, s'est empressé d'entrer dans leurs nobles vues et de les favoriser par pitié pour ce malheureux : car vous devez sentir que là-dessus sa sûreté tient à son ignorance, et que s'il pouvait jamais croire que ses crimes sont connus, il se prévaudrait infailliblement de l'indulgence dont on les couvre pour en tramer de nouveaux avec la même impunité, que cette impunité serait alors d'un trop dangereux exemple, et que ces crimes sont de ceux qu'il faut ou punir sévèrement ou laisser dans l'obscurité.

(GF, p. 102-106 ; Pléiade, p. 700-704)

33 « Il signifie aussi, La manière extraordinaire d'agir, de penser, de parler, &c. différente de celle de tous les autres. » (Académie, 1762)

34 Capituler veut dire aujourd'hui se rendre. Dans la langue classique, la capitulation est la négociation qui précède la reddition. « CAPITULER, v. n. Parlemer, traiter de la reddition d'une Place. *Battre la chamade pour capituler.* Il s'emploie pour dire, Entrer en traité sur quelque affaire, sur quelque démêlé, venir à un accommodement. *Il commence à se défier de son droit, il demande à capituler.* On dit proverbialement, *Ville qui capitule est à demi rendue*, pour dire, *Quand on écoute des propositions, on est près de les accepter.* »

Ici : on capitula que = on négocia, se mit d'accord que.

ROUSSEAU.

Tout ce que vous venez de me dire m'est si nouveau qu'il faut que j'y rêve longtemps pour arranger là-dessus mes idées. Il y a même quelques points sur lesquels j'aurais besoin de plus grande explication. Vous dites, par exemple, qu'il n'est pas à craindre que cet homme, une fois bien connu, séduise personne, qu'il se donne des complices, qu'il fasse aucun complot dangereux. Cela s'accorde mal avec ce que vous m'avez raconté vous-même de la continuation de ses crimes, et je craindrais fort au contraire qu'affiché³⁵ de la sorte il ne servît d'enseigne³⁶ aux méchants pour former leurs associations criminelles et pour employer ses funestes talents à les affermir. Le plus grand mal et la plus grande honte de l'état social³⁷ est que le crime y fasse des liens plus indissolubles que n'en fait la vertu. Les méchants se lient entre eux plus fortement que les bons et leurs liaisons sont bien plus durables, parce qu'ils ne peuvent les rompre impunément, que de la durée de ces liaisons dépend le secret de leurs trames, l'impunité de leurs crimes, et qu'ils ont le plus grand intérêt à se ménager toujours réciproquement. Au lieu que les bons, unis seulement par des affections libres qui peuvent changer sans conséquence, rompent et se séparent sans crainte et sans risque dès qu'ils cessent de se convenir. Cet homme, tel que vous me l'avez décrit, intrigant, actif, dangereux, doit être le foyer³⁸ des complots de tous les scélérats. Sa liberté son impunité dont vous faites un si grand mérite aux gens de bien qui le ménagent, est un très grand malheur public : ils sont responsables de tous les maux qui peuvent en arriver, et qui même en arrivent journellement selon vos propres récits. Est-il donc louable à des hommes justes de favoriser ainsi les méchants aux dépens des bons ?

LE FRANÇAIS.

Votre objection pourrait avoir de la force s'il s'agissait ici d'un méchant d'une catégorie ordinaire. Mais songez toujours qu'il s'agit d'un monstre, l'horreur du genre humain, auquel personne au monde ne peut se fier en aucune sorte, et qui n'est pas même capable du pacte que les scélérats font entre eux. C'est sous cet aspect qu'également connu de tous il ne peut être à craindre à qui que ce soit par ses trames. Détesté des bons pour ses œuvres³⁹, il

35 « AFFICHER, v. a. Attacher un placard, pour avertir le public de quelque chose. [...] On dit aussi, *Afficher sa honte*, pour dire, Rendre publique une action ou des sentimens qui nous déshonorent. » (Académie 1762). Affiché ici signifie signalé au public.

36 Rousseau file la métaphore de l'affiche. « ENSEIGNE, s. f. Marque, indice servant à faire reconnoître quelque chose. *Je le reconnus à l'enseigne qu'on m'en avoit donnée.* [...] ENSEIGNE, signifie aussi Le tableau, la figure, ou autre chose que l'on attache ou que l'on pend à la maison d'un Marchand, d'un Artisan, d'un Cabaretier, pour la désigner. »

37 L'état de société, le fait de vivre en société.

38 « FOYER, s. m. Âtre, lieu où se fait le feu. » (Académie 1762) Le sens figuré employé ici (le lieu pas excellence où...) ne se trouve pas dans le Trévoux, et n'est pas attesté dans l'Académie avant 1835.

39 « CEUVRE, se dit encore De toute sorte d'action morale, & principalement par rapport au salut. *Chacun sera jugé selon ses œuvres, selon ses bonnes ou mauvaises œuvres. Œuvre méritoire. La foi sans les œuvres est une foi morte. La fin couronne l'œuvre. Vous avez fait une bonne œuvre. Œuvre de miséricorde. Œuvre de charité.* » (Académie 1762)

l'est encore plus des méchants pour ses livres : par un juste châtement de sa damnable hypocrisie, les fripons qu'il démasque pour se masquer ont tous pour lui la plus invincible antipathie. S'ils cherchent à l'approcher, c'est seulement pour le surprendre⁴⁰ et le trahir ; mais comptez qu'aucun d'eux ne tentera jamais de l'associer à quelque mauvaise entreprise.

40 « SURPRENDRE, v. a. Prendre quelqu'un sur le fait, le trouver dans une action, dans un état où il ne croyoit pas être vu. *Surprendre un voleur qui crochette un coffre.* Il s'emploie communément pour Prendre à l'imprévu, au dépourvu. *Nos gens ont surpris l'ennemi. Si on ne fait bonne garde la nuit, on est sujet à être surpris. La Ville a été surprise. Le Sage n'est jamais surpris. Quand vous viendrez dîner avec moi, ne me surprenez pas.* Il se prend aussi pour Tromper, abuser, induire en erreur. »